



# Bulletin n°27

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat :  
le lundi de 10h à 12h,  
Le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,  
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25  
E-mail : [mairie.lavernay@wanadoo.fr](mailto:mairie.lavernay@wanadoo.fr)  
Site : <http://lavernay.eklablog.com/>

## Programme aménagement du centre-bourg



Une synthèse du programme d'aménagement du centre-bourg est librement consultable en mairie, aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat.

## Vœux du maire

Le Maire présentera ses vœux à la population le **vendredi 6 janvier 2012**

**à 18h30**, à la salle au-dessus de la Mairie. Tous les habitants sont attendus à cette occasion, et les plus jeunes du village (les enfants nés en 2011) recevront un cadeau de bienvenue de la part du Conseil Municipal.



## Galette des rois du Comité des fêtes



Les membres du Comité des fêtes invitent toutes les Lavernaises et tous les Lavernois à venir partager la Galette des Rois et le verre de l'amitié le **dimanche 15 janvier 2012 à 15 H 30**, à la salle polyvalente, place du Breuil.  
**VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX.**

## Marché dominical

En raison des fêtes de Nouvel an, le marché dominical aura lieu exceptionnellement le dimanche 08 janvier 2012.



## Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de Mairie sera fermé **samedi 24 décembre** et **jeudi 29 décembre 2011**.

## Devinette :

Dans l'un des derniers bulletins, vous deviez deviner quelle était la commune française la plus éloignée de Lavernay, et la réponse était Ouessant. Or, un habitant sagace nous a fait remarquer que cette jolie bourgade insulaire était bien la commune métropolitaine la plus distante de nous, mais que d'autres communes d'outre-mer étaient encore plus lointaines.

Alors voilà une nouvelle devinette : à votre avis, **quel est le chef-lieu de DOM (Département d'Outre-Mer) le plus éloigné de Lavernay ?**

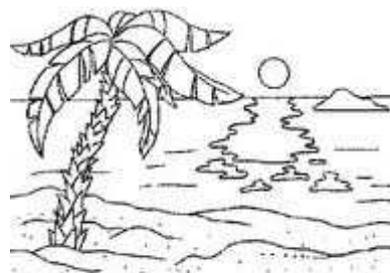
*[Nous ne prendrons pas en considération les TOM, appelés désormais COM (Collectivités d'Outre-Mer) en raison des statuts transitoires de certains et de la très faible, voire inexistante, population des autres.]*

Avez-vous trouvé ?

Alors voilà la réponse :

Le chef-lieu de DOM le plus éloigné de Lavernay est ...

**Saint-Denis de la Réunion**, à 9 064km de nous.



Viennent ensuite : **Mamoudzou** à Mayotte (7 745 km),

**Cayenne** en Guyane Française (7 255 km), **Fort de France** en Martinique (7 092 km) et enfin **Basse-Terre** en Guadeloupe (7 031 km).

En ce froid début d'hiver, ça fait rêver un peu, non ?

## Fêtes de fin d'année

Le Maire et tous les membres du Conseil Municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

